

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOURLIZON

Séance du 6 FEVRIER 2025

Nombre de membres :	
En exercice	15
Présents	13
Votants	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

L’an deux mille vingt-cinq, le six février

à 19h00 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de M. le Maire, Olivier PORS.

Date de la convocation

31 janvier 2025

Etaient présents : BISCH Jacques – CARETTE Adeline – DULOUT Jean-Luc – FLOCHLAY Loïc – GOURRET Didier – JAOUEN Gwenaëlle – JOYEUX David – JUHEL Jean-Etienne – LAPART Nathalie – LE BERRE Aurélien – LE BRAS Mickaël – MONOT Joël – PORS Olivier.

Étaient absents : ROLLAND Iwan (procuration à David JOYEUX) – PIGEYRE Carole.

Gwénaëlle JAOUEN a été élue secrétaire de séance.

2025-02-06 : TARIFS COMMUNAUX 2025

Exposé :

Chaque année, il appartient au conseil municipal de fixer les tarifs communaux.

Actuellement, les photocopies et locations de salles sont gratuites pour les associations.

Les réservations de salles sont soumises à la délivrance d’une attestation Responsabilité Civile en cours de validité.

En 2023 (les tarifs communaux n’ont pas été votés en 2024), le conseil municipal a retiré la salle polyvalente située dans l’enceinte de l’école, de la liste des biens pouvant être loués aux particuliers. Les cautions « ménage » et « dommages » pour la location de la salle des tribunes avaient été augmentées, passant de 250 € à 500 € et de 500 € à 1000 €. Le tarif de garderie du soir était passé de 2.50 € à 2.80€ (et le forfait de 38 € à 40 €). Le tarif du repas enfant « régulier » avait augmenté de 0.25 € pour atteindre 3.65 €. Les tarifs relatifs au cimetière n’ont pas été modifié en 2023.

Proposition :

Il est proposé au conseil municipal de procéder au vote des tarifs municipaux 2025 :

	TARIFS 2023	TARIFS 2025 PROPOSES AU VOTE
Photocopies		
➤ Photocopies A3 noir et blanc	0.30€	0.30€
➤ Photocopies A3 couleur	0.60€	0.60€
➤ Photocopies A4 noir et blanc	0.20€	0.20€
➤ Photocopies A4 couleur	0.50€	0.50€
Location salles communales		
➤ Location salle des tribunes gourlizonais	150.00€	150.00€
➤ Location salle des tribunes hors commune	200.00€	200.00€

➤ Caution ménage salle des tribunes	500.00€	500.00€
➤ Caution dommage salle des tribunes	1000.00€	1000.00€
Garderie périscolaire		
➤ Tarif mensuel	40.00 €	40.00 €
➤ Tarif matin	2.50 €	2.50 €
➤ Tarif soir	2.80 €	2.80 €
Cantine scolaire		
➤ Repas régulier	3.65 €	3.65 €
➤ Repas 3 ^{ème} enfant	1.65 €	1.65 €
➤ Repas porté (droit d'assiette)	1.26 €	1.26 €
➤ Repas adulte	6.82 €	6.82 €
Cimetière		
➤ Concession 15 ans	150.00 €	150.00 €
➤ Concession 30 ans	250.00 €	250.00 €
➤ Colombarium 15 ans	700.00 €	700.00 €
➤ Colombarium 30 ans	/	1 000 €
➤ Cavurnes 15 ans	/	700.00 €
➤ Cavurnes 30 ans	/	1 000 €

Décision :

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, valide les tarifs proposés.

Le secrétaire de séance
Gwenaëlle JAOUEN



Le Maire
Olivier PORS

